

Rapport public Parcoursup session 2024

LA COMPAGNIE DE FORMATION (Pigier) - Formation professionnelle - Comptable d'entreprise (Bac +2) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

LA COMPAGNIE DE FORMATION (Pigier) - Formation professionnelle - Comptable d'entreprise (Bac +2) - en apprentissage (46519)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
LA COMPAGNIE DE FORMATION (Pigier) - Formation professionnelle - Comptable d'entreprise (Bac +2) - en apprentissage (46519)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	5	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	notation sur les bulletins de 1ère et de terminale	moyenne sur 20 décoration appréciation des formateurs	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	méthodologie vue au lycée	appréciation des professeurs	Important
Savoir-être	prise en compte du savoir être : ponctualité, respect d'autrui	echanges par mail, au téléphone et en face à face	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	explication du projet professionnel	lien établi avec la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	retour sur expérience	sens de l'engagement, autonomie, maturité	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Non-recours à un traitement algorithmique

Chaque voeu est traité de manière individuel

Un entretien de motivation en complément des dossiers de candidature est pris en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Rédiger une lettre de motivation expliquant son projet professionnel et le choix de la formation choisie.

Signature :

Jean-Francis CHARRONDIÈRE,
Chef d'établissement de l'établissement LA
COMPAGNIE DE FORMATION (Pigier)